



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dijon, le 10 août 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROFESSIONNELS DU TRANSPORTS ROUTIER ET FERROVIAIRE

DES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION AUTORISÉS À ACCUEILLIR DU PUBLIC POUR LA RESTAURATION SANS CONTRAINTE LIÉES AU PASS SANITAIRE

La loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire subordonne à la présentation du passe sanitaire les activités de restauration commerciale ou de débits de boissons, à l'**exception de la restauration collective, de la vente à emporter de plats préparés et de la restauration professionnelle routière et ferroviaire.**

C'est dans ce cadre qu'un arrêté vient d'être publié, listant les établissements autorisés à accueillir les professionnels du transport routier et ferroviaire, sans nécessité de présenter un passe sanitaire, sur présentation d'un justificatif professionnel.

- 1°) Le relais de la Venelle, 41 RN 74 (21260 ORVILLE)
- 2°) Cap Nord, 1 rue du Bailly (21000 DIJON)
- 3°) Le Mariten, rue Yves Bertrand Burgalat (21200 BEAUNE)
- 4°) Caboulot 21, 2 rue de Montbard (21400 COULMIER LE SEC)
- 5°) Les routiers chez Bernard et Ursula, RD 906 (21430 SUSSEY)
- 6°) L'Auberge du guidon (21700 COMBLANCHIEN)
- 7°) Aire Merceuil sur l'autoroute A6 (21190 MERCEUIL)
- 8°) Le Petit Train, La Guette (21430 LIERNAIS)
- 9°) L'Auberge de Barbara, 2 rue de la Liberté (21140 à COURCELLES-LES-SEMUR)
- 10°) Le Marmagne, 5 route de Dijon (21500 MARMAGNE)

Il est rappelé qu'afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, dites mesures barrières, doivent continuer à être observées en tout lieu et en toute circonstance.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC